

Association Vivre en Bord de Baie  
Chez M. Lelièvre  
6, lieu-dit Pissoison  
22120 HILLION

Hillion, le 26/2/2018

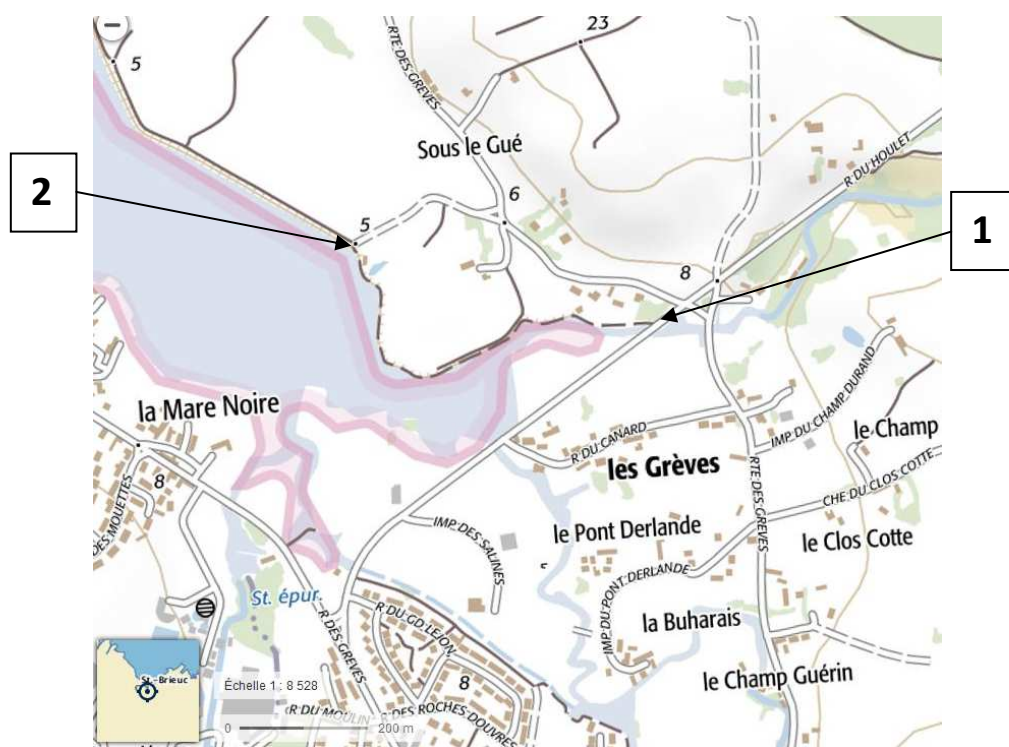
Monsieur le Maire d'Hillion  
Mairie d'Hillion  
2 rue de la Tour du Fa  
22120 HILLION

Objets : Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde, digue et GR34,  
entretien des poteaux ERDF et téléphoniques, route des Grèves.

Monsieur le Maire,

Depuis le 1/1/2018 un plan communal de sauvegarde (PCS) a été mis en place sur la commune d'Hillion. Nous souhaiterions que les mesures contenues dans le PCS nous soient présentées lors d'une réunion de quartier.

Nous remarquons que la portion de digue comprise entre le point 1 et le point 2 (GR34) est de plus en plus empruntée par des personnes à cheval ou en vélo, apparemment ignorants la réglementation et la fragilité de cette digue.



Nous vous demandons de faire respecter la réglementation (le GR34 est réservé, sur cette portion, aux randonneurs à pieds) et nous pensons que la meilleure solution serait de placer aux points 1 et 2 (voir carte) une chicane et un rappel sur la réglementation. Le même traitement pourrait être appliqué sur le GR34 entre Pissoison et Fontreven.

Le 19/5/2017 nous avons évoqué en mairie, au sujet de la mise en place du PPRL-i, l'entretien des poteaux ERDF et téléphoniques. Vous deviez envoyer un technicien sur place pour faire contrôler leur état. On constate aujourd'hui que ces poteaux manquent d'entretien, certains disparaissent complètement sous la végétation. Nous craignons qu'ils ne résistent pas à des vents violents ou à un éventuel phénomène de submersion, aussi nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour que les services compétents réalisent l'entretien nécessaire.

Dernier point la portion de la route des Grèves comprise entre la rue du Houlet et Pissoison est de plus en plus fréquentée, les travaux de voirie entrepris récemment ne donnent pas satisfaction, de nombreux trous se sont reformés ou sont apparus depuis, certains pouvant présenter un danger pour la circulation. Bien-sûr il ne s'agit pas de transformer cette voie de desserte en autoroute mais simplement de la maintenir carrossable. Des travaux fastueux (plus d'une semaine avec pelleteuse et camion 6 roues) ont été entrepris sur le chemin de desserte agricole servant de piste de trail, ces travaux sont pris en charge par l'intercommunalité mais la disproportion dans le traitement de ces 2 voies de circulation nous interpelle.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Fait à Hillion le 26/2/2018

Sylvain Lelièvre,  
Président de l'association  
Vivre en Bord de Baie